

SEANCE DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Du 16 mars 2010

N° 10

Date de la convocation :
09/03/10

Nombre de Membres :
8

Présents :
6

Votants :
6 (5 pour le CA)

Le **seize mars deux mil dix** à dix sept heures trente minutes,
Le Comité de gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, CABANILLAS, CAMAX, LINTILHAC, GIRARD-
CARRABIN

Monsieur : SAMOYEAU

Etait absente excusée : MASSON,

Madame PIOT a été élue secrétaire de séance.

Compte rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 21 janvier 2010, est approuvé à l'unanimité et signé.

1. Compte de gestion 2009 :

Monsieur le Président informe l'Assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2009 a été réalisé par le Receveur en poste à la Trésorerie d'Epône et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion 2009 établi par Monsieur le Receveur d'Epône.

2. Compte Administratif 2009 :

Arrivée de Mme Lintilhac à 17h45

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2009, puis quitte la salle.

Le Conseil d'Administration, siégeant sous la Présidence de Madame PIOT, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2009 qui présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Total	Excédent 2008 reporté	Excédent final
Fonctionnement	2 514.74 €	5 440.00	2 925.26 €	2 050.29 €	4 975.55 €
	Dépenses	Recettes	Total	Report 2008	Déficit final
Investissement	5 562.53	1 885.00 €	- 3 677.530	0 €	- 3 677.53 €

Affecte le résultat au budget primitif 2010 de la façon suivante :

ARTICLE 001 report de déficit d'investissement	- 3 677.53 euros
ARTICLE 1068 excédent de fonctionnement capitalisé	3 677.53 euros
ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement	1 298.02 euros

3. Préparation Budget Primitif 2010 :

Monsieur le Président invite les membres à débattre afin de pouvoir finaliser la préparation du budget.

Trois simulations de budget ont été préparées

- Budget maximum soit avec l'école numérique et tous les souhaits des enseignants.
Subvention communale de 4100 euros
- Ecole numérique rurale : Si ce projet est inscrit au budget, il est proposé de retirer certains souhaits de l'équipe enseignante (jeux éducatifs classe maternelle, imprimante car prévue dans le projet Ecole numérique, meuble classe pour remplacer meuble en carton, jeux de société par classe), de plus, il sera alloué au transport scolaire que 1 500 € donc diminution des sorties.
Subvention communale de 3050 euros
- Budget sans Ecole Numérique Rurale : Tous les souhaits des enseignants seraient envisageables.
Subvention communale de 2800 euros
- Transport scolaire :
Les prévisions des sorties scolaires doubleraient le montant habituellement alloué (2000 € au lieu de 1000 €). Il est demandé des devis et de détailler les classes qui en bénéficieraient.

L'ensemble des membres seraient d'accord pour l'élaboration d'un projet d'école numérique rurale. Monsieur SAMOYEAU va interroger l'équipe enseignante et rendra sa réponse dans les plus brefs délais.

4. Questions diverses :

Monsieur SAMOYEAU informe que les devis pour faire venir un cirque l'année prochaine a été demandé. Des conditions sont exigées (emplacement plat, électricité, eau, etc...) aussi il est demandé de voir si les conditions d'accueil puissent être en phase avec ce projet.

Un boitage d'appel aux dons sera fait dans la totalité de la Commune.

Madame LINTILHAC s'interroge si Monsieur SAMOYEAU ne pourrait pas demander aux parents de participer aux frais de transport lors des grandes sorties. Monsieur SAMOYEAU répond que les parents participent déjà beaucoup et qu'ils versent déjà à la coopérative.

Concernant la sortie de l'école à la mer, il est demandé que toute l'école puisse en bénéficier avec une éventuelle petite participation des parents.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 18 heures 20.

Le Président